

## FORMATION

## AGENT DE PROTECTION PHYSIQUE DE PERSONNE (A3 P)

## DUREE

292 heures  
40 jours

## PRE-REQUIS

- Savoir lire et écrire le français
- Casier judiciaire vierge
- Obtenir l'Autorisation préalable à l'entrée en formation délivrée par le CNAPS
- Pratiquer l'anglais



## Effectif

Maximum : 15 personnes

## Intervenants

Formateur issue du métier de la protection

## Validation

Examen pratique devant un jury professionnels si réussite, délivrance d'un titre de niveau 4, reconnu au RNCP (Jo. du 29/11/2014).

## 5 épreuves :

- 1/ Préparer, Organiser la protection d'une personne
- 2/ Réaliser une mission de protection de personne
- 3/ Porter Secours
- 4/ Communication

## Maintien des connaissances

Obligation tous les 5 ans.

## Moyens Pédagogiques

Véhicules, radios, matériels de secours

## Les « + » de votre formation

- ➔ Délai d'accès rapide I
- ➔ Titre reconnue au Répertoire National des Certifications Professionnelles de niveau IV
- ➔ Permet d'évoluer vers un niveau III
- ➔ Possible accessibilité par la V.A.E.

## Objectifs de la formation

A la fin de l'action de formation les stagiaires maîtriseront :

- La préparation et l'organisation d'une mission
- La mission de protection : anticipation des dangers, mise en sécurité suite à des menaces
- Une troisième mission est intégrée à ces deux premières : relation client, communiquer, porter assistance aux personnes

## Contenu de la formation

- **CADRE DES ACTIVITES DE SECURITE** : 14 heures
- **PREMIERS SECOURS ET ASSISTANCES AUX PERSONNES** : 21 heures
- **PREPARER, ORGANISER LA PROTECTION D'UNE PERSONNALITE** : 35 heures
- **MISSION DE PROTECTION DE PERSONNE** : 35 heures
- **COMMUNICATION ET INFORMATIQUE** : 28 heures
- **UTILISATION DES ARMES POSSIBLES EN SECURITE PRIVEE** : 70 heures

## Règlementation

Code de Sécurité Intérieure

## Dates de session

Stage Inter-Entreprise : voir date sur : [www.adapsa.com](http://www.adapsa.com)

Stage Intra-Entreprise : Dates à votre convenance

